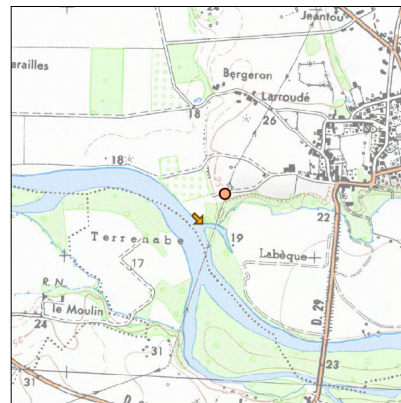
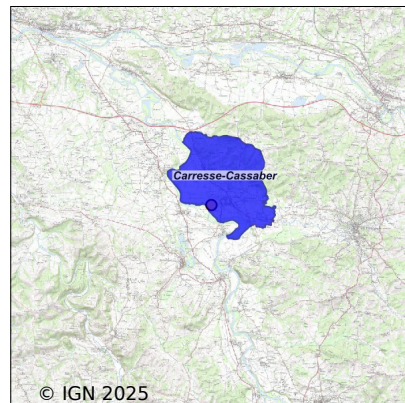


Système d'assainissement 2023

CARRESSE CASSABER

Réseau de type Séparatif



Station : CARRESSE CASSABER

Code Sandre	0564168V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE CARRESSE CASSABER
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	mai 2003
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	30 Kg/j
Charge nominale DCO	60 Kg/j
Charge nominale MES	45 Kg/j
Débit nominal temps sec	75 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Décantation physique, Disques biologiques
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	375 873, 6 272 407 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - Gave d'Oloron

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Carresse-Cassaber depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

En 2023, Le suivi départemental dans le cadre du dispositif connaissance/NAIADE a été réalisé grâce à 1 bilan de performance sur 24 h le 11 décembre et d1 visite avec analyses le 16 août.

Description :

Le réseau collecte les effluents de Carresse depuis la mise en service de la station en 2003. Il date en majorité de cette même période et est séparatif sauf le lotissement Bergès, unitaire et ancien. Le seul déversoir dorage se situe en amont du poste de relevage de ce quartier. Un autre poste de relevage est en service dans le bourg de Carresse (Lajoye) et collecte les effluents de 25 maisons.

Le raccordement du bourg de Cassaber date de mars 2017 (un poste de relevage refoule vers le réseau de Carresse). Fin juillet 2018, les raccordés sont évalués à une vingtaine. Les travaux d'extension du réseau dans le bourg de Cassaber se poursuivent et un poste de relevage chemin de Bergeras a été mis en service en 2020.

Fonctionnement :

Pour le bilan par temps sec de décembre 2023, le débit mesuré en sortie de station, 65 m³/j - 430 EH hydrauliques est plus élevé que ceux habituellement mesuré par temps sec (environ 40 m³).

Au cours du bilan, en raison d'une contre-pente, il a été constaté qu'une partie des effluents du lotissement Bergès étaient stockés dans la canalisation. Le poste ne fonctionnait que quelques minutes alors qu'en moyenne sur 1 an, la durée de pompage est supérieure à 1h/j. Par temps de pluie, les débits relevés sont très importants (plusieurs heures de pompage quotidiennes) et l'installation d'un système de régulation du pompage est souhaitable.

Par ailleurs une arrivée d'eaux claires a été localisée chez un particulier de l'antenne Lajoye. Avant 2019, ce poste ne fonctionnait que quelques minutes/jour. L'entrée d'eaux claires parasites conduit à ce que les pompes fonctionnent en moyenne 1h10/jour.

Sur les 65 m³/j traités au total, 6 proviennent du bourg de Cassaber (9%).

A la station, l'histogramme des débits horaires présente des variations qui sont caractéristiques des rejets domestiques avec des pointes horaires le matin, le midi et en soirée. Le débit des eaux claires parasites permanentes (ECP), assimilé au minimum nocturne, est évalué à 1,3 m³/h soit 31 m³/j et témoigne de la présence d'eaux claires parasites permanentes (ECP) représentant presque la moyenne du débit traité. Le débit sanitaire déduit est de 34 m³/j (227 EH).

En août 2022, le débit collecté et traité était de 43 m³/j, le débit des ECP se situait à 0,5 m³/h, 12 m³/j. Le débit sanitaire calculé alors était de 31 m³/j.

Le réseau est sensible à la pluviométrie et un bilan (non validé) réalisé en juin 2012, met en évidence une très nette augmentation du débit (multiplié par 3) à l'occasion d'un orage. La période de ressuyage est courte, les débits retrouvant des valeurs correctes dès la fin de la pluie. Seul le réseau du lotissement Bergès est unitaire, il conviendrait d'installer un système de limitation du débit au niveau de ce poste de façon à limiter les à-coups hydrauliques sur le reste du réseau.

Flux polluant :

L'effluent brut présente des concentrations caractéristiques d'un effluent domestique dilué de moitié. La charge polluante admise en traitement, avec 27 kg/j de DCO et 12 kg DBO₅, correspond à environ 210 EH organiques. Cette charge est plus faible que celles mesurées lors des précédentes mesures (de 265 EH à 290 EH). Le stockage d'une partie de l'effluent en provenance du lotissement Bergès en est peut-être responsable.

La collectivité compte environ 210 raccordés parmi lesquels un nombre important de personnes seules et quelques résidences secondaires occupées uniquement en période estivale. Cette charge permet de calculer le ratio 1 EH/abonné, en deçà des 1,5 EH/abonné observés régulièrement en milieu rural sur le département.

Les conditions de prélèvement sont difficiles.

Etudes et travaux :

Une actualisation du schéma directeur d'assainissement avec un diagnostic complet du réseau est vivement recommandée.

Station d'épuration

Description :

La station utilise un traitement par disques biologiques. Elle est composée d'un dégrilleur manuel suivi d'un décanteur digesteur. Un répartiteur permet d'utiliser indifféremment une ou deux files de traitement et assure une répartition homogène entre les deux files de traitement si elles sont en service simultanément. Deux files de biodisques en parallèle (210 disques chacune) assurent le traitement biologique. Chacune est équipée d'un décanteur lamellaire et d'un système de recyclage de leau. Les boues sont pompées dans chaque file et dirigées vers le cône de digestion du décanteur digesteur.

Remplissage :

Lors des 14 derniers bilans, le taux de charge hydraulique est compris entre 47 et 86% (86% en 2023). La mise en service de la seconde filière est donc justifiée.

Les taux de charge organique mesurés au cours des 9 dernières années sont compris entre 27 et 88 % (sur la DBO5), autour de 50% pour les bilans de novembre 2020, mars 2021, juillet et août 2022, 40% en décembre 2023.

Fonctionnement :

Le fonctionnement global de l'installation est satisfaisant. Le décanteur digesteur remplit bien son office et est régulièrement vidangé. La répartition entre les deux batteries de biodisques est le plus souvent homogène. Les biodisques sont normalement chargés en zooglye et ne présentent pas de balourds. La séparation eau/boues dans les décanteurs lamellaires se fait correctement. Ces ouvrages font l'objet d'un nettoyage hebdomadaire complet.

Une électrovanne de sortie a été changée dans le courant de l'été 2023.

Performances :

Les rendements de l'installation sont généralement bons voire excellents, voisins ou supérieurs à 90% sur les paramètres carbonés et les MES. La nitrification qui est le plus souvent importante, atteint 91% pour le bilan de décembre 2023. La dénitrification est faible et la quantité de nitrates présente dans le rejet reste élevée (environ 30 mg/l pour notre dernière mesure). Le phosphore est éliminé à des taux variables sans que la station ne soit équipée d'un système de déphosphatation.

La qualité du rejet est bonne pour 33 des 34 mesures réalisées par nos soins de 2010 à 2023. (Un rejet dégradé en 2012 par suite d'un dysfonctionnement ponctuel).

L'entretien de l'unité de traitement est satisfaisant et réalisé sérieusement.

Sous produits

Les boues sont stockées dans un décanteur digesteur. Elles sont évacuées par la société LAFOURCADE, environ 90 m3/an en deux ou trois vidanges. La destination de ces boues n'est en général pas donnée.

Les quantités indiquées par l'exploitant sont les suivantes :

- 2020 : 96 m3 (2 évacuations).
- 2021 : 96 m3 (2 évacuations)
- 2022 : 1 évacuation de 48 m3 en mai (une autre a été réalisée en fin d'année)
- 2023 : 96 m3 (une évacuation en mai et une en septembre). Les boues ont été acheminées vers la station de saint Vincent de Tyrosse

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	65 m3/j	86 %			65 m3/j	
DBO5	11,6 Kg/j	39 %	180 mg/l	94 %	0,6 Kg/j	10 mg/l
DCO	26,8 Kg/j	45 %	410 mg/l	88 %	3,3 Kg/j	51 mg/l
MES	16,2 Kg/j		251 mg/l	90 %	1,7 Kg/j	26 mg/l
NGL	3,7 Kg/j		57 mg/l	37 %	2,3 Kg/j	36 mg/l
NTK	3,7 Kg/j		57 mg/l	91 %	0,3 Kg/j	5,3 mg/l
PT	0,4 Kg/j		6 mg/l	12,8 %	0,3 Kg/j	5,3 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0564168V001>